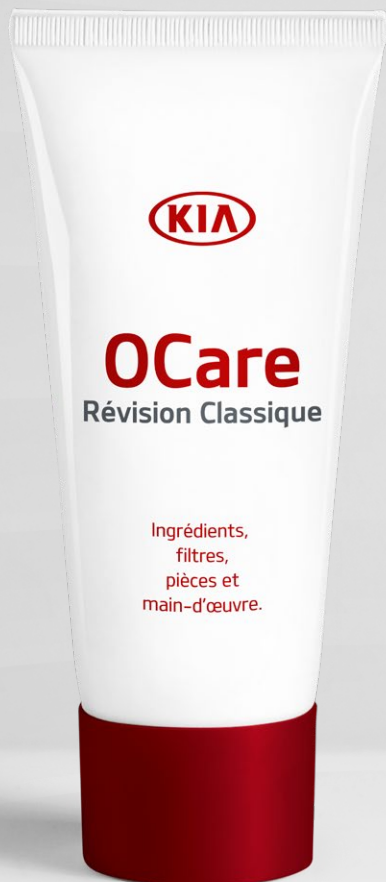


# CONTRAT D'ENTRETIEN

L'Occasion d'en profiter.



Spécialement  
conçu pour  
votre Véhicule  
d'Occasion



Le Pouvoir de Surprendre

## TARIFS



**Vente & Service**  
Promesse de Qualité

CONTRAT D'ENTRETIEN KIA.  
SOYEZ SEREIN ! VOTRE KIA EST ENTRE DE BONNES MAINS.

# Kia 0Care

Durée 36 mois

Motorisations	Véhicules	Nombre entretiens	Prix
ÉLECTRIQUE	e-Soul / e-Niro	3	16€
HYBRIDE (HEV ET PHEV)	Optima / Niro	3	20€
ESSENCE	Picanto / Rio	3	24€
	Cee'd / Venga Soul / Stonic	3	25€
	Carens / Sportage	3	35€
	Optima	3	36€
DIESEL	Rio	2	19€
	Cee'd / Venga Soul / Stonic	2	23€
	Carens / Sportage	2	26€
	Optima / Sorento	2	29€

Prix TTC / mois - 2020



Option Contrôle Technique (x1) : 2,5€ TTC par mensualité

Votre concessionnaire se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant l'intervalle d'entretien de votre Kia.

## Ce qu'il faut savoir



Kilométrage maximum  
à la souscription 120 000 km



Le prix comptant correspond  
à la mensualité x la durée  
de souscription



Offre diesel : 2 entretiens = 60 000 km  
Offre essence, hybride et électrique :  
3 entretiens = 45 000 km



Eligibilité : véhicule âgé  
de 36 à 62 mois



Durée du contrat : 36 mois



Contrat cessible gratuitement  
de particulier à particulier  
si paiement comptant<sup>(1)</sup>

## À chaque révision :



Prise en charge par Kia de tout l'entretien<sup>(2)</sup> régulier :  
les différents ingrédients (huile, liquide de frein), filtres, pièces  
et main-d'œuvre<sup>(3)</sup> selon les préconisations constructeur.



Appoints d'huile ou liquide de frein.

## Profitez des nombreux avantages



Une gestion sereine  
de votre budget d'entretien



Des outils spécifiques  
assurant une qualité  
d'entretien optimale



Un entretien conforme  
aux préconisations constructeur



Des techniciens formés  
spécifiquement à la marque



Des pièces d'origine Kia testées  
et parfaitement adaptées  
à votre véhicule



Une aide au maintien  
de la garantie\* de votre Kia

\*Sous réserve du respect des intervalles d'entretien et des modalités d'application et exclusions détaillées dans les conditions générales de vente. (1) Sous réserve du respect des conditions et modalités détaillées dans les conditions générales de vente. (2) Se référer à l'article 6 des conditions générales de vente afin de connaître la liste complète des pièces, des ingrédients listés et la fréquence de remplacement. (3) Selon barème constructeur.